

Séance du 7 Juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept juillet à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 29/06/2023*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 29/06/2023

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc – THOME Valérie - OLLITRAULT Michelle - LE DEUFF Olivier - LE MAINTEC Gwenaëlle - NEVO Laurent - COJEAN François - JAN Antoine

Absents excusés : VIDCOQ Marc donne pouvoir à Alain GUILLAUME
GAUTHIER Olivier donne pouvoir à Gwenaëlle LE MAINTEC
LE VERGE Stéphane donne pouvoir à Loic NOGUES
LE POTIER Marie-Laure
LE MARCHAND Fabienne
LIZIARD- FLOC'H Marion

Secrétaire de séance : NOGUES Loïc

1- 2023-59 Vente parcelle Sainte-Emerentienne

Madame MOUROUVIN avait acheté à la commune la maison située au N°3. Par courrier du 16 Juin, elle nous sollicite pour l'acquisition d'un complément de terrain d'une superficie d'environ 50 m², au prix de 12,5€/m². Considérant que nous avons préalablement fait réaliser un découpage des lots à Saint Emerentienne en vue d'éventuelles cessions,

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de vendre le complément de terrain à Madame MOUROUVIN, désigne Maître ROUSSEAU pour établir l'acte de vente et autorise Mr Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

2- 2023-60 Convention Pont Kerdudaval

On se souvient que deux options étaient possibles pour la réfection de ce pont sur la voie communale, hors d'usage actuellement. La première consistait à le réhabiliter sur une buse en béton armé pour un montant de 8 160 € HT. La seconde, demandée par plusieurs membres du conseil, conservait les piliers en granit et réalisait un tablier en béton armé, conservant l'aspect visuel antérieur au prix de 21 634 € HT. Après de nombreux échanges avec le Département, celui-ci a exprimé le souhait que nous conservions l'unité architecturale des ponts de la Rigole et particulièrement de celui de Kerdudaval. En contrepartie de ce souhait, une convention nous est proposée qui nous garantit une participation à hauteur de 50% du coût de l'ouvrage soit un coût net pour la commune de **10 851.10 €**. NB, les démarches ayant trainé depuis les devis de fin 2022, une actualisation des prix sera nécessaire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de donner mandat à Monsieur le Maire pour la signature de cette convention.

3- Voirie

Marquage au sol, fauchage, élagage

Formation tracteur Yann et Marie-Christine prévue le 19 juillet.

4- Bâtiments communaux

Devis présentés :

1. Restaurant scolaire/garderie : couverture et chenaux

2 devis sont présentés en séance, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de retenir l'offre faite par l'entreprise DESMESTRE de Loudéac pour un prix de 3600 € HT.

2 -La Poste : remplacement revêtement de sol du secrétariat, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de retenir l'offre faite par l'entreprise CAP COULEUR de Loudéac pour un prix de 1 130.26€ TTC.

3 - Ecole Hilvern : ravalement peinture façade + démontage stores ban

l'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de retenir l'offre faite par l'entreprise Esteban BOU de ST CARADEC pour un prix de 4 740 € TTC

4 – Logement rue Nationale : rénovation de la salle d'eau, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de retenir l'offre faite par l'entreprise JOSSELIN Emmanuel de ST CARADEC pour un prix de 2 955.70 € TTC.

5- 2023-61 Aménagement d'un espace urbain et paysager près de la mairie : attribution marchés

Le marché comprenait trois lots.

Lot N° 1 : VRD, gros œuvre et aménagements extérieurs,

Lot N°2 : Charpente métallique, couverture bac acier et serrurerie

Lot N° 3 : Electricité.

L'analyse des offres nous a été présentée ce jeudi par les maitres d'œuvre KLM et APAPA. La note « prix de la prestation » compte pour 70% et la note « méthodologie, technique » pour 30%

- Deux entreprises ont répondu pour **le lot N°1** :

	TOTAL H.T.
<i>ESTIMATION architecte</i>	<i>APD 126 316.20 €</i>

ASPO (Servon sur Vilaine)	141 030.24 €
COLAS (Loudéac)	113 925.00 €

La variante (*) proposée, d'une valeur voisine de 2 500€, ne modifie pas le classement des offres.

(*) la variante consisterait à remplacer sous l'abri (50 m²) les pavés de granit en arceau par un béton lavé

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de retenir l'offre faite par l'entreprise COLAS, et autorise M. Le Maire à signer tout document relatif à ce marché.

- Deux entreprises ont répondu pour **le lot N°2**

	TOTAL H.T.
<i>ESTIMATION architecte</i>	<i>APD 48 927.00 €</i>
LORANS LAMOUR (Pontivy)	41 514.00 €
SEFRA (Yffiniac)	45 295.25 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de retenir l'offre de l'entreprise LORANS LAMOUR, et autorise M. Le Maire à signer tout document relatif à ce marché.

- Une seule entreprise a répondu pour **le lot N°3**

Seule la société SERFO a répondu. Le montant de l'offre s'élève à 9 537.00 € HT (*pour une estimation architecte de 4 100 € HT*).

L'entreprise propose une variante concernant les luminaires de l'abri-vélo qui engendre une moins-value de 4 134.00 € HT (remplacement des luminaires marque BEGA par des luminaires de marque RIDI). Cette variante pourra être éventuellement retenue après la signature des marchés.

Le conseil municipal, l'unanimité, décide de retenir cette seule offre et autorise M. Le Maire à signer tout document relatif à ce marché.

6- 2023-62 Les Terrasses de la Chouette Chevêche : appel à la candidature pour lot espace verts, mobilier et maçonnerie

Un appel à candidature d'entreprises intéressées par la réalisation du lot espaces verts du lotissement de la Chouette Chevêche a été lancé. Le dossier descriptif est à retirer en mairie. Les plis sont à remettre avant le **vendredi 21 juillet, midi**.

7- 2023-63 Aménagement intérieur de la boulangerie : appel à candidature

Un appel à candidature pour 8 lots a été lancé :

- Lot N° 1 : Maçonnerie-réseaux
- Lot N° 2 : Charpente bois-couverture bac acier
- Lot N° 4 : Doublage-cloison panneaux sandwich-plafond modulaire
- Lot N° 5 : Menuiserie extérieure
- Lot N° 6 : Carrelage
- Lot N° 7 : Électricité - CFA-CFO
- Lot N° 8 : Plomberie-ventilation

Option Lot N°3 : Menuiserie extérieur alu (hors marché)

Les offres sont à déposer en mairie avant le **jeudi 20 juillet, midi**

8- Affaires sociales et jeunesse

9- 2023-64 Contrat de maintenance borne informatique

M. Le Maire soumet à l'assemblée délibérante l'approbation du contrat de maintenance proposé par la société CARTEL pour la borne interactive, ce contrat définit :

- ✓ La maintenance des matériels
- ✓ La maintenance des logiciels
- ✓ Les services liés à l'exploitation
- ✓ L'assistance téléphonique aux heures d'ouverture du fournisseur
- ✓ La protection des données

Prestation proposée au prix de 997 € HT.

A l'unanimité, l'assemblée délibérante, accepte les termes du contrat et autorise M. Le Maire à signer le contrat de maintenance.

10- Avis d'enquête publique : éolienne de Kergolvez (SAINT-CARADEC) et Kermain (GUERLÉDAN)

Le projet éolien de Hilvern situé à cheval sur les communes de Guerlédan et Saint-Caradec a été considéré comme recevable – c'est-à-dire jugé complet - pour pouvoir passer en enquête publique.

Pour rappel, ce projet de parc éolien consisterait en deux éoliennes situées l'une sur la commune de Guerlédan, l'autre sur la commune de Saint-Caradec (cf. carte ci-dessous) aux lieux-dits Kermain et Kerléau, au nord de la N164. Le gabarit des machines serait d'une hauteur hors tout de 150m. La nacelle serait à 90m de hauteur et les pales d'une longueur de 60m. La puissance unitaire serait de 3MW, soit 6MW installé pour le parc. La production annuelle attendue serait d'environ 14GWh. A titre d'exemple, cette production annuelle serait équivalente à la consommation électrique annuelle de 3000 foyers.

Valeco, le porteur de projet, est un développeur spécialisé dans les énergies renouvelables. Pionnier dans ce domaine avec 240 éoliennes et 36 parcs photovoltaïques en fonctionnement sur le territoire national, représentant une puissance installée de 800MW.

L'enquête publique aura lieu **du lundi 25 septembre au vendredi 27 octobre 2023**. Lors de cette phase, l'ensemble du public est invité à consulter le dossier et exprimer.

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents se référant à cette enquête publique.



11- Questions diverses

- Réunion médecins
- Date proposée pour la prochaine réunion de Conseil Municipal
Le mardi 25 juillet pour examen des résultats d'appels d'offre
- Patrimoine du lin
- 30 éclaireurs
- Fête bretonne du 8 juillet, fête des chasseurs du 20 Août
- Bulletin municipal